

ISO 26030 : un nouvel outil performant pour atteindre les Objectifs de Développement Durable dans la chaîne alimentaire

Le 23 janvier 2020, La Coopération Agricole, le groupe associatif AFNOR, le Conseil économique, social et environnemental et Bpifrance ont organisé un colloque placé sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture pour aborder la Responsabilité Sociétale (RSE) de la filière agricole et agroalimentaire, tout juste outillée d'une nouvelle norme volontaire internationale (ISO 26030) initiée par la France.

- Après trois ans de travail, la norme ISO 26030 « Responsabilité sociétale et développement durable — Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 26000:2010 dans la chaîne alimentaire » vient d'être publiée¹. Elle poursuit les travaux initiés dès 2011 en France sur le sujet.
- Ce projet international porté par le groupe AFNOR et La Coopération Agricole propose aux acteurs de la chaîne alimentaire une méthode harmonisée, concrète, opérationnelle et adaptée à leurs métiers et spécificités. Ce support d'accompagnement facilite l'engagement concret dans une démarche de RSE. L'ISO 26030 s'adresse aux entreprises de l'agroalimentaire, du monde agricole, de l'agroéquipement et de l'agrofourmiture.
- Première déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 portée au niveau international, elle résulte d'un travail collectif mené par des experts d'une trentaine de pays des différents continents. Le principal intérêt de l'ISO 26030 est d'outiller les entreprises de la filière pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, à l'horizon 2030.
- L'ISO 26030 complète le panel d'outils de sensibilisation et le déploiement de démarches RSE dans le secteur agroalimentaire constitué depuis 2006, en Nouvelle-Aquitaine, avec le programme 3D et le Diag 3D. Cette norme est d'ores et déjà intégrée au label Coopératives So Responsables, coconstruit par La Coopération Agricole et le groupe AFNOR et aujourd'hui retenu par la Plateforme RSE dans le cadre de l'expérimentation portant sur les labels RSE sectoriels.
- Pour Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole, « *La responsabilité sociétale et le développement durable constituent l'ADN des coopératives, qui travaillent au service des agriculteurs et d'une dynamique pérenne des territoires. Disposer de la norme internationale ISO 26030 nous permet évidemment de mieux accompagner les coopératives dans les nécessaires transitions, de façon plus concrète et harmonisée.* »

Pour Olivier Peyrat, directeur général du groupe AFNOR, « *ce projet a été initié au plan régional, par ce qui était précédemment la région Aquitaine. Il a ensuite été porté à l'échelle nationale et il*

¹ [ISO 26030 : Responsabilité sociétale et développement durable - Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 26000:2010 dans la chaîne alimentaire](#)

aboutit aujourd'hui au plan international. C'est un exemple probant de l'utilité et de l'effet de levier apporté par la normalisation volontaire pour servir un territoire, un pays et désormais toute une filière à l'échelle mondiale. Je ne peux que saluer ce type de démarche, la force de conviction et l'engagement dans la durée de La Coopération agricole. Ses représentants ont en effet su convaincre, et faire converger des acteurs très diversifiés de la chaîne alimentaire, afin de produire un document à forte valeur ajoutée et de portée internationale. »

Contacts presse

Mélodie Deneuve

06 89 75 30 04

melodie.deneuve@lacoopagri.coop

Hortense Grégoire :

hortense.gregoire@pressario.fr

Gypsie Bloch :

gypsie@pressario.fr

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé

Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 300

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 12 260 CUMA

85,4

milliards d'euros de chiffre
d'affaires global (hors unions
de commercialisation)

Plus de **190 000**
salariés (filiales incluses)

3/4

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de
l'agroalimentaire français

93 %

des entreprises coopéra-
tives sont des PME ou
TPE

A propos du groupe AFNOR

Groupe associatif d'envergure internationale, le groupe AFNOR conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes volontaires, ces documents consensuels élaborés par et pour les acteurs des marchés, au service du développement économique et de l'innovation. Pionnier dans l'accompagnement des organisations pour développer leur responsabilité sociétale, le groupe AFNOR est un fournisseur de solutions de veille professionnelle, de formation, de benchmark, de certification et d'évaluation. Il évolue dans le domaine concurrentiel dans plus de 100 pays. Avec 1 250 collaborateurs dans le monde et un portefeuille de 77 000 clients, le groupe associatif AFNOR se positionne comme un vecteur de confiance pour les acteurs publics et les organisations en général. www.afnor.org

Contact presse : pour recevoir la norme ISO 26030 ou toute question :
Olivier Gibert – 01 41 62 85 55 – olivier.gibert@afnor.org



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop